

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION DE TREIZE VACATIONS DANS LE CADRE DU 5ÈME SALON DU LIVRE CAUDACIEN

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020-1 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020-2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté n°AP2021-030 du 13 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET, Directeur Général des Services et Madame Sonia BRUNET-BARAT Adjointe au Directeur Général des Services ;

CONSIDERANT que dans le cadre du 5^{ème} salon du livre caudacien, l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer des ateliers et animations aux usagers du réseau des médiathèques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces ateliers ; qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Treize vacations sont créées dans le cadre du salon du livre caudacien à La Queue-en-Brie le dimanche 12 septembre 2021 de 10 heures à 18 heures, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/08/21
Accusé réception le	04/08/21
Numéro de l'acte	DC2021/619
Identifiant télértransmission	094-200058006-20210603-lmc125247A-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 3 août 2021.

Pour le Président et par délégation,
La Directrice générale adjointe, Adjointe
au Directeur général des Services,



Signé
Sonia BRUNET-BARAT

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	04/08/21
Accusé réception le	04/08/21
Numéro de l'acte	DC2021/619
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210603-lmc125247A-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2021

NATURE DE LA VACATION 5 ^{ème} SALON DU LIVRE CAUDACIEN 2021	PROFESSION DU VACATAIRE	NOMBRE DE VACATION	NOMBRE DE SERVICE PAR VACATION	Date et Heure	Rémunération brute sur la base de 70€ net par service
ATELIER CUP CAKE LIVRES DE RECETTES	MAGASSA DESSE PATISSIER	1	6	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	420.00€
ATELIER DESSIN DESSINE TON BONBON	THIAM AZIZ ILLUSTRATEUR	1	3	Dimanche 12 Septembre 2020	210.00€
DEDICACES	BIENNE GISELE AUTEURE	1	4	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	280.00€
DEDICACES	BRAIZE FREDERIQUE SOPHIE AUTEURE	1	6	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	420.00€
DEDICACES	MARNIER DIANE AUTEUR	1	3	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	210.00€
DEDICACES	LETOURNEL LORRAINE AUTEURE	1	6	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	420.00€
DEDICACES	NOTHOMB JULIETTE AUTEURE	1	6	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	420.00€
DEDICACES	PHILIPPARIE LAURENT AUTEUR	1	6	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	420.00€
DEDICACES	VACHER JO HELL AUTEUR	1	2	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	€140.00
ATEKIER SCRAPBOOKING	LEVASSEUR SANDRINE	1	3	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	210.00€
DEDICACE	BAUMANN Anne Sophie AUTEUR	1	4	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	280.00€
DEDICACE	BANJEAN BRIGITTE AUTEUR	1	4	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	280.00€
DEDICACE	JACQUET MANON AUTEUR	1	3	Dimanche 12 Septembre de 10 h à 18 h	210.00€